

Comité de suivi des États généraux de la nuit : le Réseau « Vivre Paris ! » proteste contre l'absence de résultats pour les riverains



[Le Réseau « Vivre Paris ! »](#) a été créé en janvier 2010 par une dizaine d'associations. Il compte aujourd'hui près de 30 associations locales ou nationales agissant sur 15 arrondissements de Paris et représentant **des milliers de Parisiens** qui souffrent des nuisances sonores festives. Ensemble, ils entendent promouvoir une conception du développement de la nuit à Paris conforme aux principes du bien vivre ensemble : le respect du voisinage et la non privatisation de l'espace public.

Le réseau a participé activement aux Etats Généraux de la Nuit en espérant des mesures concrètes pour que le développement de la nuit à Paris ne se fasse pas au détriment des habitants. Deux ans et demi après, **il dénonce l'absence de résultats pour les riverains et met en cause la crédibilité de la démarche.**

Nous constatons que :

- la Ville minimise la portée de la campagne de mesures des nuisances sonores réalisée dans le quartier Jean-Pierre Timbaud, alors que cette étude montre que les normes établies par l'Organisation mondiale de la santé sont largement dépassées quand un quartier concentre un grand nombre de bars,
- l'action de la Ville en faveur de la tranquillité des riverains se réduit au dispositif des « Pierrots de la Nuit », dont l'efficacité est sujette à caution car, bien souvent, ils rajoutent de l'animation au lieu de calmer les fêtards, et qui n'est de toute façon pas à l'échelle des 1000 établissements nocturnes parisiens ;
- elle cantonne les interventions des correspondants de nuit à la lutte contre l'insécurité, et choisit de ne pas les affecter à la répression des tapages nocturnes et de l'alcoolisation massive sur la voie publique, alors ces comportements s'accompagnent de plus en plus souvent de trafics, de vols et d'actes de violence parfois graves ;
- elle semble sous-estimer la gravité de l'alcoolisation des jeunes et n'accorde que de maigres moyens à « Fêtez Clairs », association dont la vocation est de lutter contre les comportements addictifs à l'occasion de la nuit parisienne : 11 « Chill out » seulement en deux ans !
- le Maire de Paris et ses adjoints ont publiquement affirmé leur volonté de modifier la loi dans un sens moins protecteur des droits actuels des riverains et se déclarent régulièrement favorables à la détermination de « quartiers festifs » dans lesquels tout serait permis.

Sur tous ces aspects, les comités de suivi des EGN qui se réunissent tous les six mois n'ont permis aucune avancée. Les deux quartiers ciblés pour expérimenter l'action municipale de réduction des nuisances sonores festives ont vu celles-ci exploser : les riverains du **quartier Jean-Pierre Timbaud** font un bilan désastreux d'une régulation manquée (voir [notre site](#)) ; ceux de **la Butte aux Cailles** dénoncent une charte mort-née qui n'a eu aucun effet (voir [notre site](#)). Les autres quartiers, qui n'ont fait l'objet d'aucune mesure particulière à part les passages ponctuels et inefficaces des « Pierrots de la nuit », ne cessent de voir leur situation se dégrader.

[Le Réseau « Vivre Paris ! »](#) formule désormais deux requêtes :

1/ L'organisation officielle sans délai d'une **médiation** entre ses représentants, la Préfecture de police, la Ville de Paris, les représentants des parties prenantes professionnelles de la vie nocturne (brasseurs et alcooliers, responsables de petits ou grands établissements) et Bruitparif. Il demande que cette médiation soit confiée à un expert du domaine reconnu comme tel par toutes les parties.

2/ La réalisation d'une **étude comparée et documentée** sur les différentes mesures appliquées dans d'autres villes françaises et européennes pour favoriser la vie nocturne tout en respectant la tranquillité des riverains. Nous voulons en finir avec la fable d'une compétition entre les villes européennes en faveur de l'alcoolisation et du tapage nocturnes sans limite. La seule compétition qui vaille doit porter sur l'art de concilier les intérêts de ceux qui veulent faire la fête et de ceux qui souhaitent se reposer. Certaines villes européennes ont déjà pris des mesures en ce sens et nous voulons que Paris s'en inspire avant que la situation dégénère en violence.

Contact : reseau@vivre-paris.fr , 06 75 21 80 34